des textes et la forêt des problèmes

Quant à la période coloniale elle-même, elle relève de la perception personnelle plus ou moins élaborée, construite et intériorisée d'un récit historique national, tel que transmis par l'école – le plus souvent –, la famille et la société. Toujours en 2015, si l'on considère l'âge médian de la population, en le fixant raisonnablement à 28 ans – l'actuel est de 27,6 ans – la moitié de la population du pays sera née après 1987 ; c'est-à-dire, de fait, après la rupture, somme toute récente, représentée par les «évènements» d'octobre 1988.

C'est donc dire combien la société algérienne contemporaine est, objectivement, de plus en plus éloignée des réalités coloniales et des luttes menées par ses générations les plus âgées pour en libérer le pays. De plus, cette donnée importante qui relève d'un constat banal est nécessairement appelée – autre évidence – à gagner en pertinence au fur et à mesure que le temps passera. Ce qui vient d'être dit pour 2015 sera encore beaucoup plus vrai pour 2030 – avec une population de l'ordre de 45 millions — lorsque deux siècles nous sépareront du choc colonial initial ; et, a fortiori, encore bien plus en 2050, quand le pays aura atteint le seuil symbolique de 50 millions d'habitants, avec toutes les conséquences aisément prévisibles pour ce qui concerne la création d'emplois qui actuellement déjà est le défi majeur auquel le pays est confronté et qui le sera de plus en plus. Or, la quarantaine d'années qui nous sépare aujourd'hui de 2050, à l'échelle de la vie d'une nation, représente très peu de temps ; à titre indicatif, dans notre cas, en sens inverse, cela nous ramènerait à 1971, année marquée par la nationalisation des hydrocarbures.

Dans un tel contexte, ce n'est qu'à la seule aune des véritables problèmes que vit le pays, en intégrant surtout les perspectives et contraintes de long terme qui sont les siennes que doivent être formulées les solutions dont il a besoin et qui toutes, d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, doivent s'articuler autour des conditions à réunir dans les meilleurs délais pour l'émergence et la consolidation d'une économie productive non rentière, seule véritable garante de la pérennité de la société algérienne.

Et c'est bien pourquoi, le débat politique actuel me semble à la fois nécessaire et important, mais il comporte également un risque de décalage par rapport aux problèmes graves auxquels fait face le pays, s'il est réduit à la seule dimension, certes incontournable, de révision de divers textes régissant la vie institutionnelle nationale.

Avant d'aller plus loin et afin de dissiper tout malentendu, il est clair, de mon point de vue, que les préoccupations portées par les mouvements sociaux qui traversent le pays et centrées sur des revendications visant des avancées concernant l'Etat de droit, les droits humains et les libertés démocratiques sont pleinement légitimes et doivent aboutir. Ainsi le débat sur la révision de la Constitution, à propos duquel depuis quelque temps déjà beaucoup d'idées circulent, sous la forme de grands clivages relatifs à la nécessité ou non d'une nouvelle Assemblée constituante ou bien encore d'échanges de points de vue sur la modification et/ou l'introduction de telle ou telle disposition, est nécessaire pour consacrer les avancées réclamées dans les domaines évoqués.

A cet égard, la plus importante d'entre elles serait certainement celle du retour à l'ancienne disposition limitant le nombre de mandats du président de la République à deux qui marquerait la nette volonté de mettre fin à une grave régression, conduisant à une inacceptable dérive patrimonialiste de l'institution présidentielle. Toujours à propos de réformes politiques, dans la mesure où il est envisagé de modifier la loi sur les partis politiques, il est désormais grand temps, près de 60 ans après sa création, de rendre le Front de libération nationale à la mémoire collective nationale, en le délivrant des actuelles manipulations politiciennes, étroitement partisanes, et ce, en interdisant strictement l'utilisation du recours à l'appellation de FLN à tout parti politique ; décision qui n'a déjà que trop tardé et aurait dû être prise dès l'instauration du multipartisme en 1989. D'ailleurs, il convient d'être conscient de l'existence dans la société d'un autre type de rente – historique – lié à l'instrumentalisation de plus en plus abusive du patrimoine commun qu'a constitué la guerre de Libération nationale et dont bien des acteurs politiques continuent d'user et d'abuser pour justifier leurs pratiques quotidiennes, dans un contexte de plus en plus objectivement éloigné de celui des origines fondatrices.

Ceci dit, il est permis de se demander comment l'actuelle Constitution a pu en quoi que ce soit empêcher la mise en œuvre d'une politique nationale de développement qui aurait réellement œuvré pour réduire la dépendance du pays à l'égard de la rente ; il est bien évident qu'en aucune façon elle ne constituait un obstacle. Et c'est pourquoi il est permis de douter de la contribution réelle d'une modification de la Constitution et de divers autres textes législatifs et réglementaires à la prise en charge des véritables problèmes du pays. Conditions nécessaires, ces enjeux institutionnels sont bien loin de suffire et ce, d'autant que, depuis longtemps déjà, l'expérience nationale prouve que les principaux problèmes du pays ont, en règle générale, trouvé leur origine plus dans la façon dont les textes ont été appliqués – ou, le plus souvent, non appliqués – que dans celle dont ils ont été rédigés. La gravité des problèmes réels que vit le pays et qui, s'ils ne sont pas sérieusement pris en charge, en menacent à court terme la cohésion et, à plus long terme, la survie, implique de rapidement quitter le seul domaine formel des textes, des apparences pour affronter des réalités sociales complexes qui doivent être transformées en profondeur. Aujourd'hui, c'est de cette capacité à agir effectivement sur la société tout en s'adaptant tout aussi effectivement – et intelligemment – aux évolutions du monde que dépend l'avenir du pays.

> ***Il est clair que la «fuite en avant» enregistrée sous la forme de «surinvestissement » relatif dans les infrastructures — officiellement présentée comme un important acquis – ne règle absolument aucun des problèmes de fond de l'économie qui demeurent entiers.***

Les véritables questions que nous devons nous poser doivent porter – bien plus que sur les textes eux-mêmes, certainement toujours perfectibles – sur les raison de l'inefficience de notre système de «prise de décision de groupe» pour reprendre les termes de Jared Diamond. Certes, le pays a besoin d'une nouvelle Constitution symbolisant, comme déjà dit, toutes les avancées possibles en faveur de l'état de droit, des droits humains et des libertés démocratiques. Mais il a certainement tout autant besoin d'un «nouveau contrat social» consacrant de manière définitive, dans une démarche concomitante et coordonnée, d'une part, la réduction progressive de sa dépendance par rapport à la rente liée à la valorisation sur le marché mondial des hydrocarbures et, de l'autre, une centralité croissante du travail – physique et intellectuel – comme source dominante de création de la richesse nationale.

Le plus rapidement possible, la société algérienne, dans un véritable sursaut de désintoxication, doit sortir d'un modèle rentier sans perspective, déjà à bout de souffle et amorçant une spirale régressive extrêmement dangereuse. Sortir notamment de tout ce qu'il implique en termes de normes et de valeurs, en replaçant au cœur de sa problématique les dynamiques d'une intelligence collective ouverte sur le monde et à la hauteur de ses exigences, valorisant prioritairement des logiques fondées sur le mérite, en fonction de la contribution effective de chacun. En tout état de cause, l'exploitation des hydrocarbures qui, bien maîtrisée, se poursuivra ne doit plus être considérée comme une fin en soi, une activité banale de production de biens contribuant positivement à la croissance économique ; cette illusion dévastatrice n'a causé que trop de dommages graves à la société algérienne.

En fait, dans une démarche concertée de maîtrise collective des processus de réformes à entreprendre, le pays a urgemment besoin d'un «pacte national de progrès démocratique, économique et social». Il sera fondamentalement basé sur des perspectives clairement définies de sortie combinée, à la fois, de l'autoritarisme et de l'économie rentière – les deux processus, pleinement complémentaires, se soutenant et s'enrichissant mutuellement – qui en constitueraient l'ossature centrale. Ainsi conçu, il unirait dans une action nécessairement de long terme, de manière tout autant symbolique que, surtout, opérationnelle, les partenaires politiques et sociaux et toutes les forces vives du pays, leur permettant d'exprimer et de mettre en œuvre leurs potentiels de créativité. Alors, faisons de telle sorte que le débat national actuel ne se perde pas dans de nouvelles et interminables «discussions byzantines» sans aborder effectivement les véritables problèmes du pays, ceux qui, aujourd'hui déjà, commencent à en hypothéquer l'avenir. Prenons garde que l'arbre des divers textes – Constitution comprise – ne nous cache la forêt des véritables problèmes à effectivement prendre en charge, à commencer par celui de la rente, insidieux «cancer» qui, chaque jour un peu plus, ronge toute la société.

N. S.

———

nadji.safir@gmail.com

Publicité